

La Newsletter de l'AAM - Juillet 2011

From: **AAM_Newsletter@aamodels.be**
Sent: Wednesday, November 30, 2011 9:17:33 PM
To: destroyer01@hotmail.com



La Newsletter de l'AAM - Juillet 2011

! Partir en vacances... n'oubliez pas vos avions !

Bonjour à tous!

On commence cette newsletter avec une petite information importante!

Contrairement à ce qui était indiqué dans les précédentes news-letters, l'adresse email du secrétariat n'a pas changé et est toujours jl.dufour@telenet.be. Heureusement que la personne à l'adresse erronément mentionnée (jl.dufour<at>skynet.be) nous "forwarde" les emails. L'adresse jldufour@aamodels.be existe toujours et, excepté en cas de problème du serveur de l'AAM, il est souhaitable d'utiliser cette dernière.

Tiercé-photo du trimestre



Le Tiercé-photo de l'AAM vous permet de remporter chaque trimestre de beaux prix offerts par notre sponsor ARESTI. Cliquez vite sur le bandeau ci-dessous pour accéder directement au site de vote et y exprimer votre choix. Ce concours est réservé aux membres de l'AAM en règle de cotisation pour l'année en cours.



Sujets du mois



Prendre l'air : Les manifestations du mois

Voici le [lien](#) vers la page qui contient tous les événements du prochain mois:

**Rencontres:**

- Week-end planeur au Club Luc Mommer (Mellery) le 9 juillet
- Journée porte ouverte au Club d'Aéromodélisme de Tintigny le 10 juillet
- Open électro au Model club Havay le 10 juillet
- Remorquage planeur au club Les Aigles (Battice) le 17 juillet
- Journée porte ouverte au Model Club de la Famenne (Marche-en-Famenne) le 24 juillet
- Journée Hélicos au club Les Aigles (Battice) le 31 juillet
- Show à l'Association Modéliste du Sud Hainaut (Grandrieu) le 31 juillet

Concours:

- F3J Inter Merkplas les 2-3 juillet
- F4C à Anthisnes le 3 juillet
- F5D à Villers-la-Loue le 3 juillet
- F3B Inter à Anthisnes les 9-10 juillet
- F3C - F3N à Lessen le 10 juillet
- F3M Inter à Tongeren les 23-24 juillet
- F5D + F3D (Quickie 500) à Tongeren le 7 août

La gestion des terrains et la DGTA**Arrivée à échéance des autorisations DGTA d'ici fin 2011:**

- Moustiqu'Air: 5 juillet
- Airfield 34: 31 août
- Terre Franche: 30 novembre
- Milan 90eV: 30 novembre
- Air D'United: 1 décembre
- Piper Club: 31 décembre
- Avia Eupen: 31 décembre

Que faire pour se mettre en règle? [Ici](#) vous retrouverez toute l'info.

CTR

Le 27 juin a eu lieu à la DGTA la rencontre semestrielle de concertation avec l'Aéroclub, lors de laquelle chacun des Sports de l'Air a l'occasion d'aborder les points réglementaires ou juridiques qui les concernent. Pour l'aéromodélisme, trois questions ont été mises sur la table:

- l'état actuel des autorisations de vol sur les terrains situés en CTR civiles
- les perspectives de discussion d'une nouvelle circulaire GDF01
- les menaces posées à l'aéromodélisme par les déploiements de parcs d'éoliennes

Pour le premier point, nos négociations avec la DGTA ont porté leurs fruits, puisqu'il est désormais acquis que tous les terrains de clubs situés en CTR pourront prolonger leurs activités avec, comme pour tous les autres clubs, des renouvellements quinquennaux. Il est malheureusement clair qu'aucune nouvelle autorisation ne sera délivrée en zones CTR. Chaque club concerné recevra dans les prochaines semaines un courrier leur mentionnant les contraintes auxquelles ils devront se plier. Il s'agira en gros des fameux "13 points" déjà évoqués. Les modalités du contrôle d'altitude sont encore en discussion, ainsi que les limites d'envergure et de poids.



Pour le second point, on nous a répondu que ce sera d'abord la circulaire "ballons" qui sera revue, et ensuite seulement la circulaire "aéromodélisme". Il faudra donc encore s'armer de patience...

Pour le troisième point, la DGTA ne nous laisse aucune illusion. L'administration est acculée à ouvrir la porte à l'expansion des parcs éoliens, vu les contraintes énergétiques accrues. Les clubs d'aéromodélisme sont donc renvoyés vers les autorités régionales et communales pour trouver avec elles et les promoteurs éoliens des arrangements de cohabitation harmonieuse. Certains clubs nous disent vivre heureux, abrités qu'ils sont par la proximité d'un parc éolien...

Examen du brevet élémentaire et Contrôle du bruit

Une question qui nous revient fréquemment porte sur le "contrôle des nuisances", et donc surtout sur le contrôle du bruit de nos modèles. En cette matière, tant la circulaire GDF01 de la DGTA que les dispositions de la "Norme intégrale" de la Région Wallonne sont d'application. Dans le cadre de l'examen théorique pour le brevet élémentaire, une question porte sur le bruit autorisé sur le terrain particulier où se déroule l'examen. La réponse à cette question ne sera donc jamais la même, quel que soit ce terrain. Elle dépend de l'environnement du terrain, et notamment des distances aux habitations proches mais aussi du moment où l'on vole, en semaine ou le weekend. Cette question fait d'ailleurs partie de

la section spécifique au club d'accueil.

Rappel :

L'autorisation de la DGTA mentionne la distance à la première habitation, un niveau de bruit et "sauf si les normes de bruit d'application en Région Wallonne imposent une valeur plus faible".



Si le club bénéficie d'un permis d'exploiter un établissement de classe 3 en Région wallonne, le niveau de bruit autorisé est celui mentionné dans le tableau de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 3 avril 2003 déterminant les conditions intégrales des activités de modélisme à moteur thermique (en abrégé, la "Norme Intégrale"), à la ligne correspondant à la distance à la première habitation mentionnée sur l'autorisation de la DGTA.

Si le club détient une autorisation de l'habitant de cette habitation qui l'autorise à approcher à moins de 200m, il faut en fournir la preuve à DGTA et demander de modifier l'autorisation en ce sens. Si le club détient un autre permis de la Région wallonne (décerné avant 2003 et encore valable), le niveau de bruit y est en principe renseigné.

La parole aux clubs :



N'oubliez pas de visiter notre site pour vos demandes de subsides "juges" et "clubs" ainsi que les formulaires de rapport de concours; <http://www.aamodels.be/administration/documents/sport>

N'oubliez pas également de renvoyer ce document dans des délais raisonnables et à la bonne adresse. Auquel cas, il devient anecdotique de vouloir râler sur le secrétaire fédéral pour des subsides non encore perçus !

Nos rangs - Les membres actuels de l'AAM - Brevets

Actuellement, notre fédération compte 2.391 membres dont 228 nouveaux modélistes venus nous rejoindre pour cette saison 2011 (chiffres au 28/06/2011).

Pour rappel : Le secrétariat de l'AAM sera fermé du 30 juin au 13 juillet 2011. En effet, comme rappelé ci-dessous, notre trésorier - secrétaire se rend en Suède au 1er Championnat du Monde F3K (lancé main).

Le brevet élémentaire de l'AAM

À ce jour (28/06/2011), la base de données de nos membres révèle que 30% des clubs ont demandé le passage de l'examineur fédéral. Ce n'est pas mal, c'est même très bien... Il reste maintenant à breveter un maximum de membres. 45



examineurs sont brevetés dans nos clubs et 155 membres sont porteurs du brevet élémentaire "Avion", 108 du brevet élémentaire "Planeur" et 27 du brevet élémentaire "Hélicoptère". Par rapport à juin, cela fait un accroissement de 31 pour le A, de 25 pour le P et de 5 pour le H.

Rendez-vous à confirmer pour la qualification d'examineurs pour les clubs ci-dessous, en juillet- aout 2011

- Aéro Modélisme Comines Air
- Model Club Eole Mouscron
- Petites Ailes de la frontière

Attention : l'examineur fédéral sera absent en septembre.

Nouvelles de la FAI

Anti Dopage

Liste des substances interdites en 2011 :

<http://www.aisf.be/wordpress/wp-content/uploads//2011/02/liste-substances-interdites-2011.pdf>

Magasin en ligne de la FAI

Le site de la FAI (Fédération Aéronautique Internationale) permet, pour ceux qui le souhaitent, de commander en ligne divers articles (Vêtements, casquettes, badges, etc.) au logo de cette fédération. Il est toutefois bon à savoir que les paiements en ligne via une carte VISA sont IMPOSSIBLES depuis la Belgique en raison de divers problèmes bancaires rencontrés avec la Suisse. Les personnes intéressées par une éventuelle commande devront donc prendre contact par e-mail avec Mme FALCIOLA Carole via l'adresse Carole@pgsa.ch afin de réaliser un encodage manuel. Celle-ci confirme par email l'état de stock et le prix incluant le port et envoie une copie pro-format de la commande reçue.



Nos équipes aux championnats / Sections sportives: Quelques news

F3K Planeur lancé-main

Le championnat de planeurs lancé-main (classe FAI F3K) va débiter à Arboga, près de Orebro en Suède (du 4 au 10 juillet) au moment où vous lirez ces lignes. Cette manifestation s'annonce d'ores et déjà comme une toute grande réussite, si on en juge par le nombre tout à fait exceptionnel de pays qui s'y sont inscrits. En effet, ce ne sont pas moins de 28 équipes provenant des cinq continents qui y participeront: de Taiwan au Japon, en passant par la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, le Canada, les USA, le Brésil et la plupart des pays européens dont la Lituanie. Le site de l'organisation est <http://www.f3k-wc-2011.se>. On pourra en

principe y trouver toute information officielle. Mais on pourra aussi suivre les exploits de notre délégation sur le site belge du F3K, à savoir <http://www.f3k.be>, où les membres de notre équipe pourront poster leurs impressions, pratiquement en direct puisque le site de la compétition disposera en permanence d'une connexion WiFi accessible à tous les participants. Si on se risque à des pronostics, on pourra difficilement échapper à mentionner la présence de Joe Wurst qui s'est déjà illustré au cours des dix dernières années par des titres de champion du Monde dans les autres disciplines du planeur R/C... Face à une telle opposition, souhaitons un plein succès à notre vaillante équipe constituée d'Olivier Leroy, Peter Cuypers et Yves Devriendt. Le chef d'équipe est Sacha Monnom. Les aides sont Christel D'Joos et Jean-Luc Dufour. Notre secrétaire-trésorier accompagne aussi comme support technique. On lira dans notre trimestriel de septembre le reportage complet de cet événement.

Steeve Hansoulle remporte le Championnat F3B... français !

Les 18 et 19 juin passés se déroulaient à Sélestat le Championnat de France F3B. Notre champion national Steeve Hansoulle s'y est rendu "pour le fun" avec son copain Cedric Prinsen. Mais Steeve ne s'est pas contenté de participer... Il a gagné le concours et est donc moralement Champion de France ! Bien sûr, comme il n'a pas de licence française, ce titre est purement honorifique, mais ça fait quand même bien plaisir de voir notre Steeve national se hisser au rang des meilleurs pilotes F3B européens du moment.



La Voltige en salle, une discipline qui a le vent en poupe!

Depuis avril 2011, cette discipline est reconnue par la FAI comme section pouvant donner lieu à des championnats du monde et continentaux. Grâce au grand succès de l'Aéromusicals lors des World Air Games qui se sont tenus à Turin en 2009, cette catégorie figurera en bonne place dans deux grandes manifestations sportives mondiales, hors FAI, en 2012 et 2013.

- En 2012, Les premiers World Artistic Games seront organisés par SportAccord. On y trouvera toute une série de disciplines sportives où l'aspect artistique intervient dans l'appréciation globale (p.ex. la gymnastique artistique). Les Aéromusicals ont parfaitement leur place dans cette manifestation. Notons au passage que les World Artistic Games seront un événement sur invitation pour lequel tous les frais (voyage, logement, repas) seront couverts par l'organisateur. Un programme de sélection de pilotes Aéromusicals sera mis en place incessamment.
- En 2013 seront organisés les World Games, une manifestation qui regroupe tous les quatre ans diverses disciplines sportives qui ne sont pas reconnues par le Comité International Olympique. Les Aéromusicals y feront leur entrée au titre de catégorie de démonstration. Ici aussi, un programme de sélection sera mis en place en temps utile.
- Rappelons que la FAI envisage aussi d'organiser en 2013 les

prochains World Air Games ("WAG13"); les candidatures à cette organisation sont ouvertes actuellement. Et les Aéromusicals (F6B) y occuperont certainement une place de choix, à côté de la Voltige Artistique en plein air (F6A) et du Planeur lancé-main (F6D).

Au niveau belge, nous regretterons toujours la mise en léthargie de la section sportive "Indoor"... faute de candidats. Sans doute la perspective de participation à ces grands rendez-vous mondiaux sera-t-elle de nature à revitaliser la pratique de l'indoor en Belgique. Il y a à peine deux ou trois ans, nos pilotes figuraient parmi les meilleurs du Monde.



La lorgnette: En préparation à l'AAM



Le brevet de démonstration fait son chemin et une première réunion du groupe de travail a eu lieu récemment à Mons afin de dresser un état des lieux des attentes et problématiques de mise en place.

Une fois finalisé, ce nouvel outil permettra, surtout aux clubs organisateurs, d'avoir quelques garanties quant à la maîtrise de pilotage des pilotes qu'ils invitent à leurs shows et démonstrations. A ce stade, le projet est loin d'être finalisé. Nous ne manquerons pas, ici et ailleurs, de vous tenir informés de son cheminement.



Aidez à la diffusion de cette newsletter



Nous invitons instamment tous les secrétaires de nos clubs affiliés à envoyer dès que possible à notre secrétariat (jl.dufour@telenet.be) un fichier Excel avec les adresses email de leurs membres. Deux colonnes suffisent : le matricule AAM dans l'une et l'adresse email du membre dans l'autre. En plus des souscriptions individuelles déjà possibles sur notre site web ([ici](#)), vos contributions nous permettront d'élargir rapidement notre liste de diffusion à toute la communauté aéromodéliste.

Cette page est notre nouvel outil A TOUS.

--

Si vous souhaitez annuler votre souscription, cliquez ici: [ce lien](#)

Pour mettre à jour vos données personnelles ou suspendre votre souscription, visitez:

[ce lien](#)

Faire suivre ce message à quelqu'un

[ce lien](#)

POWERED BY [PHPLIST](#) V 2.10.13, © [TINCAN LTD](#)